

Annexe 13 : Attestation de carence d'affichage

Elections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 (1)

A l'attention de
la préfecture de _____

Je, soussigné(e),
maire de la commune de

atteste que :

les affiches des candidats au premier tour de scrutin n'ont pas été apposées sur les
panneaux d'affichage suivants de ma commune :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Les affiches des candidats au second tour de scrutin n'ont pas été apposées sur les
panneaux d'affichage suivants de ma commune :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Fait à :

Le :

Signature et cachet de la mairie :

(1) 29 juin et 6 juillet 2024 pour les départements et collectivités d'Outre-mer votant le samedi.